



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

CDEN 62 du 10 février 2020-Déclaration FSU

Depuis plus de deux mois, le pays connaît un mouvement social sans précédent contre un projet de réforme des retraites dont la majorité des français a très bien compris qu'elle n'a pour objectif que de les faire travailler plus longtemps pour des pensions plus faibles. Cette réforme est une attaque majeure contre les solidarités et s'inscrit dans la droite ligne des mesures régressives prises par le gouvernement depuis plus de deux ans. La FSU a contrario défend un modèle social de haut niveau, fondé sur la solidarité et non sur l'individualisation et, ce faisant, un idéal démocratique qui n'oppose pas souveraineté politique et démocratie sociale. La réforme présentée qui n'a rien d'universel, de plus juste ou de plus simple pénalise lourdement les personnels de l'Education Nationale au premier rang desquels les femmes. La campagne de communication, relayant abondamment informations fausses, approximations et cas-types fantasmés n'a convaincu ni les personnels, ni le Conseil d'Etat qui juge l'étude d'impact de la réforme ni sincère, ni objective, ni précise,... ni «soutenable financièrement». Quant aux compensations salariales évoquées, elles ne compensent ni l'effondrement des retraites, ni le déclassement des personnels eu égard à leur niveau de formation et à leur investissement et reposent sur des contreparties notamment en temps de travail inacceptables.

Alors que se prépare la rentrée 2020 dans un contexte de pénurie de moyens avec des mobilisations nombreuses contre les DGH, alors qu'une mobilisation importante est en cours dans les lycées contre les E3C, alors que les mobilisations contre la réforme des retraites se poursuivent, le président et ses ministres refusent de voir, d'entendre et d'écouter. Il est plus que temps que ce déni de réalité cesse. Comme doivent cesser les méthodes inacceptables pour museler la contestation. M. Blanquer a déclaré le 6 février dernier sur France Culture qu'il souhaitait « un débat apaisé » et qu'« il ne se payait pas de mots »:il est grand temps qu'il passe alors aux actes.

En ce qui concerne les collèges, avec une légère hausse des effectifs (+19), les moyens baissent d'environ 3ETP : depuis 2017, c'est l'équivalent de 76 ETP qu'auront perdu les collèges du Pas-de-Calais avec 254 élèves en plus. C'est une dégradation des conditions d'enseignement pour tous, mais encore plus en Education Prioritaire où les établissements perdent entre 4 et 5% de leurs moyens : la délabellisation serait-elle amorcée ?

Quant aux Segpa, leur dotation diminue constamment dans le but de faire des économies.

En freinant la pré-orientation en segpa par des biais inacceptables, en incluant entièrement les élèves de sixième segpa - au mépris de leur souffrance, de celle de leurs camarades et des personnels- c'est chaque année l'avenir de dizaines d'enfants en difficultés graves et durables qui est compromis. C'est une violence éducative et sociale qu'à la FSU nous continuerons de dénoncer.

Nous actons la création de 3 ULIS supplémentaires dans le département mais nous nous étonnons et regrettons que leurs effectifs, comme ceux de toutes les ULIS du département, ne soient pas comptabilisés dans les effectifs des collèges et des classes qui les accueillent en inclusion, ce qui était pourtant prévu par la loi « école de la confiance ».

Dans le 1^{er} degré, la perte de 53 ETP aura également de lourdes conséquences dans un département pourtant si pénalisé économiquement et socialement.

Nous souhaitons également attirer l'attention de ce CDEN sur le refus de scolarisation, en opposition à la loi, des enfants migrants de familles prises en charge par les CAES de Nédonchel et de Saint-Venant et nous vous demandons, M. le Directeur, d'intervenir pour que ces enfants puissent aller à l'école, comme c'est leur droit.

Enfin, nous tenons à alerter le CDEN sur le démantèlement du service public de l'orientation scolaire. La FSU rappelle que les psyEN sont les seuls personnels qualifiés pour pouvoir assurer une information à l'orientation de qualité, loin de la reproduction des clichés de genre, des clichés sociaux ou autres et pour accompagner les élèves et leurs familles dans ce processus complexe. Les enseignants et CPE n'ont pas vocation à les remplacer. Ils n'en ont pas la qualification.